



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°2 - MISE A DISPOSITION  
DE LA VILLE DU LOGEMENT DEPENDANT DE  
L'IMMEUBLE SIS 137, RUE DE FONTENAY**

**DÉCISION N° DM-21-329  
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-21-446 en date du 21 septembre 2021, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

**VU** la décision AU-19-484 du 9 décembre 2019, de signer une convention de mise à disposition consentie à la ville par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, relatif au logement dépendant de l'immeuble situé au 137, rue de Fontenay à Vincennes du 5 décembre 2019 au 4 décembre 2021 ;

**VU** la décision DM-20-035 du 30 janvier 2020, de signer un avenant à la convention de mise à disposition, ajoutant aux biens mis à disposition, les trois caves associées numérotées 5, 6 et 7.

**CONSIDÉRANT** que l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et la ville se sont rapprochés afin de prolonger la durée de la convention de 24 mois supplémentaires ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, un avenant n°2 à la convention de mise à disposition du logement dépendant de l'immeuble sis, 137, rue de Fontenay à Vincennes (94300), prolongeant ainsi la durée jusqu'au 4 décembre 2023, le montant de la redevance annuelle hors taxe demeurant fixé à 8 423,33 €.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211012-lmc1H8962H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/10/2021 Date de Publication : 12/10/2021
---

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20211012-Imc1H8962H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021  
Date de Publication : 12/10/2021